



Structuration régionale des acteurs de la rénovation énergétique pour la maison individuelle dans le cadre du projet ELENA et dispositif d'accompagnement « chèque éco énergie Basse-Normandie »

Etat d'avancement au 1er juillet 2015



http://cheque-eco-energie-basse-normandie.adequation.com



Sommaire:

- P 2 Contexte Régional
- P 2-3 Chèque éco-énergie, bénéficiaires
- Objectifs du dispositif
- P 4 Résultats au 1^{er} juillet 2015
- P 5 Structuration régionale
- P 6 Pôle audit et conseil
- P 7-8 Pôle travaux
- P 9 Pôle financement
- P10 Autres partenaires
- P11 cartographie

CONTEXTE REGIONAL

Région Basse-Normandie, engagée programme depuis 2006 dans son Défi'NeRgie a mis en œuvre de nombreuses mesures incitatives pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Elle a signé en 2014 avec l'Etat, l'ANAH, l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable un accordcadre « PBDR/PREH » destiné à accélérer la rénovation des logements, avec un objectif de 40 000 logements rénovés entre 2014 et 2020 et de 10 000 rénovations annuelles à compter de 2020 dont 30% au niveau BBC.

L'ensemble des dispositifs qui concernent le logement est rassemblé dans la politique « Habitat solidaire et Durable ».

En matière de logement social, le dispositif du Fonds régional pour l'éco-habitat social (FORES) permet de soutenir prioritairement la construction de logements sociaux très économes (label Effinergie+/BBC+), et la rénovation de logements sociaux avec un d'exigence **BBC** niveau rénovation Effinergie). Près de 2 200 logements ont été aidés entre 2012 et 2014, pour un montant de subvention régionale de 2,8 M€. Cette intervention de la Région est complétée sur le volet rénovation par les fonds FEDER, qui sont mobilisés sur cette thématique depuis 2007. La Caisse des Dépôts est souvent sollicitée pour ces dossiers car elle a mis en place des prêts spécifiques pour faciliter l'atteinte de performances énergétiques lors de la réhabilitation des logements sociaux.

Pour la période 2014/2020 il s'agit pour les bailleurs d'intervenir en rénovation sur plus de 10 000 logements dont 5 000 atteindront le niveau BBC en bénéficiant des aides de la région et du FEDER.

L'ADEME en partenariat avec la région c'est également investie dans la mise en place d'un appel à projet Défi'BAT qui a permis de valoriser des opérations de construction ou de rénovation exemplaires.

En matière de maisons individuelles (70% du parc de logements en région), la

Région encourage les particuliers à rénover leurs logements de manière performante (BBC ou BBC compatible) grâce aux Chèques éco-énergie.

Dès 2009 la Région a mis en place un Chèque éco-énergie pour accompagner les bas-normands vers plus d'efficacité énergétique. Ce sont plus de 8 000 chèques qui ont été émis entre 2009 et 2011 et qui ont permis au travers de 800 conventions de mettre en dynamique les professionnels du bâtiment.

Fin 2011 la Région a constaté que les professionnels proposaient des constructions labellisées neuves consommation mais qu'en rénovation aucune offre n'était au rendez-vous, même si des particuliers étaient en demande. Ainsi durant la période 2012/2014 la Région a mis en place une appellation « Rénovateur **BBC Basse-Normandie** ». Cette appellation permet à tout professionnel, compétent pour accompagner un particulier sur une rénovation globale, d'être identifié. Ainsi fin 2014, 30 rénovateurs BBC étaient identifiés en Région.

LE DISPOSITIF « CHEQUE ECO-ENERGIE BASSE-NORMANDIE »

Un nouveau dispositif a été mis en place en 2014 pour engager la massification en s'appuyant sur les premiers rénovateurs et auditeurs.

Ce dispositif compte désormais 5 chèques :

Un chèque « Audit et scénario » 800€, qui permet au particulier de faire auditer son logement par un auditeur. Ce dernier, conventionné par la Région, propose au particulier un diagnostic complet de son logement et plusieurs scénarios de rénovation, allant jusqu'au BBC rénovation.

Un chèque « Travaux niveau 1 » 500€, qui contribue au financement de travaux de rénovation BBC compatibles pour une

baisse de 40% des consommations énergétiques.

Un chèque « Travaux niveau 2 »1700€, qui contribue au financement de travaux de rénovation BBC compatibles pour une baisse de 60% des consommations énergétiques.

Un chèque « Rénovation BBC » 9200€ qui contribue au financement de travaux du niveau BBC rénovation. Les travaux doivent être effectués par un « Rénovateur BBC Basse-Normandie », conventionné par la Région, qui accompagne le particulier tout au long de son chantier.

Un chèque « Poêle à bois »500€, qui doit être mise en place par un installateur conventionné par la Région.

Ce dispositif d'aide permet aux conseillers d'être présents dans la plupart des projets de rénovation et d'inciter les particuliers à les regarder plus globalement.

LES BENEFICIAIRES

Pour les chèques travaux et audit : les maisons individuelles de plus de 15 ans énergivores.

Pour les chèques travaux :

- -Propriétaires occupants, porteurs d'un projet de rénovation, sous réserve que le revenu fiscal de référence de leur ménage ne dépasse pas 2 fois le plafond de ressources « Ménages modestes ».
- -Propriétaires bailleurs privés d'une maison individuelle qui s'engagent dans un conventionnement à loyer social ou très social avec l'Anah.



Les objectifs du dispositif Chèque éco-énergie :

- Un dispositif dématérialisé
- 3 000 chèques entre 2015 et 2017
- La mise en place d'un audit facilitateur pour la prise de décision
- La réalisation de travaux BBC compatibles
- 400 rénovations BBC
- Le conventionnement avec de nouvelles entreprises pour doubler le nombre de rénovateurs BBC

Pour les chèques poêle à bois : les maisons individuelles de plus de 2 ans sous réserve que le revenu fiscal de référence de leur ménage ne dépasse pas le plafond de ressources « Ménages modestes ».

En dehors du dispositif chèque éco-énergie existe une instruction de dossier « papier » pour les cas suivants :

Dans la limite de 20 projets maximum, la Région Basse-Normandie pourra décider d'apporter une aide pour un projet de rénovation globale BBC d'un logement utilisant des matériaux bio-sourcés (notamment locaux).

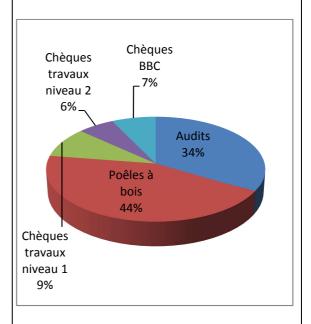
Pour les propriétaires bailleurs privés qui souhaitent dans la limite de 5 logements en collectif de plus de 15 ans rénover en BBC dans le cadre d'un conventionnement ANAH très social situé en cœur de ville ou cœur de bourg (zone C).

Pour collectivités locales, via le bail à réhabilitation, pour les bâtiments de plus de 15 ans dans une ville ou un bourg équipés de services et de commerces de proximité et loués en Social et ou très social.

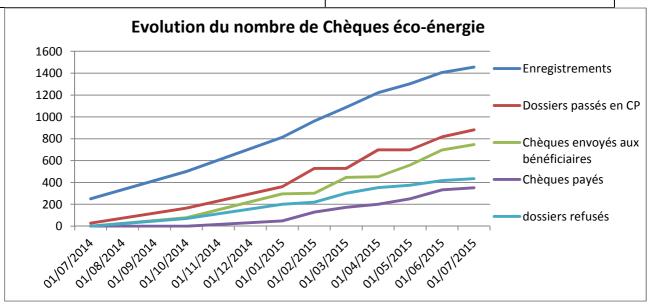
→ Les résultats au 1er juillet 2015



La mise en service de l'extranet s'est faite dans un premier temps par la gestion des dossiers « audit » et « poêle à bois ». L'attribution des chèques BBC n'a été effective que début 2015.



Il s'agit désormais d'accompagner les particuliers pour les amener à réaliser des travaux de niveau 2 ou BBC.



La structuration régionale et le projet ELENA

Nouvellement lancé avec le département de la Manche et la Banque Populaire de l'Ouest, ce projet qui répond au programme Européen ELENA a pour objectif de parfaire la structuration des acteurs et de lui trouver un portage juridique.

Quel que soit le point d'entrée du particulier : conseiller, auditeur, banquier ou entreprise, il s'agit pour lui de recevoir des informations cohérentes et convergentes. C'est dans cet esprit qu'a été mise en place la structuration des acteurs de trois pôles de compétences : le conseil et l'audit énergétique, les travaux, le financement :



Chacun de ces pôles doit répondre à des attentes différentes

Pour les conseillers et auditeurs il s'agit avec le particulier de bien identifier les travaux à réaliser pour embarquer la performance.

Pour le rénovateur, c'est être l'interlocuteur privilégié du particulier pour la réalisation des travaux.

Pour le banquier : c'est apporter un financement adapté au projet de rénovation ; rénovation extension ou acquisition rénovation en intégrant les différentes possibilités d'aide.



Objectifs:

Structurer juridiquement l'organisation des acteurs en assurant une coordination régionale

Montrer que cette structuration est efficace en réalisant 1600 dossiers de rénovation pour 66 M€ de travaux avant fin 2017.

Bénéficier d'une aide européenne de 1 584 000 € réparti en deux temps

Phase 1: 868 500 € Phase 2: 715 500 €

Etat d'avancement au 1^{er} juillet 2015 :

Convention Elena signée le 23 avril 2015

Appel à candidature des conseillers HSD et appel à partenariat bancaire lancés.

Projet de charte partenariale pour définir les engagements de chacun suite à une proposition de la caisse des dépôts.

Cette convention pourrait faire l'objet d'une signature le 2 décembre lors des ARDD à Caen

1) LE POLE AUDIT ET CONSEIL

Ce pôle est constitué d'auditeurs et de conseillers.

LES AUDITEURS

Les auditeurs doivent répondre au cahier des charges de la Région et font l'objet d'un conventionnement suite à l'analyse de leur dossier et audit.

LES CONSEILLERS HABITAT SOLIDAIRE ET DURABLE

Pour assurer le financement des conseillers dans le cadre de ce dispositif Trois appels à candidatures ont été lancés par la Région sur les périodes : 2012-2014 puis pour le premier semestre 2015 et enfin pour le deuxième semestre 2015 et l'année 2016. Ces appels à candidature visent à soutenir les projets de structures bas-normandes visant à apporter du conseil gratuit et indépendant aux Bas-Normands dans le domaine de l'énergie et du logement.

Leurs missions sont les suivantes :

- informer et conseiller de manière gratuite et indépendante les particuliers sur la rénovation thermique de leur logement (aspects techniques et financiers),
- travailler en réseau avec les autres acteurs du conseil et de la rénovation thermique à l'échelle régionale et locale (partage d'informations, complémentarité, communication commune...),
- être acteur de la structuration régionale en favorisant la mise en place d'une représentation pour le pôle audit et conseil,
- assurer la cohérence des conseils à l'échelle régionale et la couverture complète de l'ensemble du territoire,
- proposer ce type de conseil de manière continue depuis 2012 et jusqu'en 2017,
- accompagner tous les publics dans leur projet et instruire les dossiers d'aide soumis à la Région,

 participer à la sensibilisation du grand public à la thématique de l'efficacité énergétique (élaboration d'outils pédagogiques, animations...).



Bilan de janvier 2012 à iuillet 2015

36 000 personnes ont été conseillées

900 familles ont été accompagnées dans une démarche de rénovation globale.

Les conseillers HSD ont présenté le dispositif dans plus **1 000** manifestations en Région.

Un dispositif complémentaire à l'ANAH : **150** dossiers ont bénéficié à la fois d'une aide de l'ANAH et d'une aide « chèque » de la Région

30 projets ont été mis en valeur sur l'observatoire BBC National

15 auditeurs ont été conventionnés

1 500 particuliers sont suivis par les conseillers dans le cadre du dispositif chèque

260 particuliers ont bénéficié du « chèque audit » pour un engagement de 208 000€ de la Région

Objectifs:

Poursuivre le travail engagé d'accompagnement des particuliers

Mettre en place une organisation permettant aux acteurs de ce pôle d'être représenté.

Favoriser la rénovation globale voir BBC en s'appuyant sur les deux autres pôles de compétence.

Les 7 structures qui ont répondu, sont reconnues ou labellisées pour leur compétence dans ce domaine par l'ADEME ou par l'Etat :

- ARIM des Pays Normands/SOLIHA
- Biomasse Normandie
- CDHAT
- CIER (Centre d'Initiation aux Energies Renouvelables)
- GRAPE
- INHARI
- Les 7 Vents

Ces structures sont financées, par l'ADEME, l'ANAH, les collectivités, la Région. Sur le deuxième semestre 2015 et l'année 2016 les fonds européens interviennent dans le cadre du programme Elena à hauteur de 270 000 € la Région intervient en complément à hauteur de 310 000 €.

2) Le pôle travaux

PARTENARIAT AVEC LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

En décembre 2011, une convention partenariale a été signée entre la Région et la Fédération Française du Bâtiment - Basse Normandie, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de Basse-Normandie, la Fédération Ouest des SCOP BTP et le Conseil régional de l'Ordre des Architectes de Basse-Normandie.

La Région s'est ainsi engagée à associer les organisations et ordres professionnels au suivi de son dispositif « mise en place des rénovateurs BBC » et en particulier aux actions liées à :

- l'information des professionnels de la mise en place de ce dispositif et, plus largement, de la politique régionale pour un Habitat Solidaire et Durable,
- la mobilisation, la formation, et le suivi des professionnels,

- l'audit des professionnels souhaitant être conventionnés et identifiés comme « Rénovateur BBC Basse-Normandie »,
- le suivi des projets de rénovations BBC, la capitalisation et la valorisation des expériences.

A noter le travail de qualité réalisé par la **FFACB** pour accompagner leurs entreprises vers la rénovation globale de qualité

ACCOMPAGNEMENT PAR LE CABINET POUGET

Un marché a été lancé par la Région pour le suivi et le contrôle des chantiers de nouvelles entreprises qui sont devenues « rénovateur BBC. Sa mission consiste à contrôler les études réalisées par les auditeurs et à accompagner les rénovateurs en les informant des résultats et assister la Région Basse-Normandie dans la valorisation des réalisations.

Cette mission comprend:

- la vérification du projet à la phase conception, et lors de la réalisation en fin de chantier,
- une visite sur site du chantier (non systématique) et la réalisation, suite à visite, d'un article pour montrer un aspect spécifique lié à la rénovation,

Pour mieux accompagner les rénovateurs, le Cabinet Pouget consultant rédige des fiches thématiques qui seront prochainement disponibles.

Une des fiches sera dédiée au principe du rénovateur BBC. Ainsi en fonction des statuts juridiques des entreprises les points de vigilance permettant de répondre aux exigences du principe du rénovateur BBC seront indiqués.

VALORISATION DES RENOVATIONS BBC SUR L'OBSERVATOIRE NATIONAL BBC Effinergie:

L'observatoire BBC Effinergie a pour but de promouvoir les projets BBC dans toute la France. Il est principalement destiné aux particuliers et aux bailleurs sociaux qui veulent se lancer dans une construction neuve BBC ou dans une rénovation BBC. Il est aussi destiné aux professionnels du bâtiment dans le but de valoriser leurs projets mais aussi de les inciter à réaliser du BBC.

Pour la Région Basse-Normandie, l'objectif est de faire valoir la dynamique régionale afin de montrer l'engagement de tous les acteurs Bas Normands dans la construction ou la rénovation de qualité et efficace sur le plan énergétique.

Un portail Bas-normand a été réalisé en 2015

http://www.observatoirebbc.org/site/region

ARCENE

Le centre de ressources ARCENE accompagne les professionnels qui souhaitent avoir accès aux nouveaux marchés de la rénovation énergétique.

La communication envers les professionnels bas-normands est un élément important pour la réussite du projet.

Afin d'avoir une représentation plus forte du pôle travaux ARCENE travaille à la constitution d'une association qui comprendrait les premiers rénovateurs BBC Basse-Normandie dans l'objectif de faire adhérer de nouveaux rénovateurs.

TRAVAIL ENGAGE AVEC LES ASSUREURS:

La Région a constaté la difficulté rencontrée par les rénovateurs pour obtenir une assurance coordination. La Région a donc sollicité **la FFSA et le plan Bâtiment durable** sur ce sujet mais hélas les rénovateurs rencontrent toujours autant de difficultés à faire assurer le volet coordination indispensable pour un rénovateur BBC.

La SMABTP Basse-Normandie partenaire du dispositif relaie cette difficulté et remplit souvent un rôle de médiation avec d'autres compagnies d'assurance.

Autre difficulté, les règles professionnelles et DTU ne sont pas encore adaptées à ce besoin de rénovation BBC globale et il manque des documents techniques.

Ces documents sont nécessaires pour la bonne exécution des travaux mais aussi pour permettre une couverture d'assurance en cas de sinistre.



Objectif:

La montée en compétence des professionnels sur le sujet de l'efficacité énergétique.

Etat d'avancement au 1^{er} juillet 2015 : Intervention dans les 3 CFA en Région

1 500 entreprises RGE ce qui place la Région basse Normandie en 5eme place.

37 rénovateurs BBC (40 au total dont un déconventionné et 2 en cessation d'activité)

65 dossiers suivis par Pouget consultant

En cours de constitution la représentation des Rénovateurs BBC Basse-Normandie.

Déploiement d'outils adaptés pour réaliser des rénovations de qualité (Easy H2O, Easy énergie, Suritec S 1000 ...)

3) LE POLE FINANCEMENT

Pour aider au montage des projets de rénovations thermiques des particuliers, la Région a engagé un travail partenarial avec les réseaux bancaires depuis 2013.

Ainsi la Banque populaire de l'Ouest et le Crédit Agricole ont montré leur intérêt pour avancer au côté de la Région.

Cela s'est traduit pour la BPO par un partenariat engagé dans le cadre du programme européen ELENA.

Ainsi la Région et le CD de la Manche vont bénéficier de fonds pour les aider à structurer les acteurs et à réaliser des actions : communication, adaptation des outils de type extranet...

Le cahier des charges de l'appel à partenariat bancaire a été réalisé dans le cadre de ce programme. L'appel partenariat vient d'être lancé et la Région prochainement espère nouer partenariats pour faciliter le financement de rénovation globale: Avance financement des travaux incluant la totalité des aides; Prise en compte, dans le remboursement, de la réduction des charges énergétiques, accès à l'éco-Prêt à Taux zéro...

Un travail sera engagé avec ces partenaires pour élaborer un fonds permettant de lever les blocages qui seront rencontrés.

La caisse des dépôts

La Région a associé depuis le début des travaux la caisse des dépôts qui apporte sa contribution sur le sujet de financement.

Elle va aider la Région dans l'analyse des offres qui seront réalisées par les partenaires bancaires

Elle va favoriser la mise en place d'une représentation pour le pôle financement.

La région souhaite également réfléchir à la structuration juridique des acteurs de ces trois pôles. La Caisse des dépôts a proposé dans un premier temps la mise en place d'une charte partenariale.

La valorisation des Certificats d'Economie d'Energie

Partenariat Région Basse-Normandie-Société Capital Energy :

Depuis le 1er janvier 2013, 11 projets de rénovation ont bénéficié de la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie via ce partenariat. Cela représente un volume moyen de 935 900 kWh cumac représentant une valorisation moyenne de 3 135 € par dossier. Un montant total de 10 636 € est actuellement validé par KE au vu des dossiers des particuliers. Plus de 44 dossiers sont en cours d'étude.

La valorisation étant dépendante du cours Emmy, elle est fluctuante. Le partenariat actuel ne donne pas satisfaction aux conseillers car les conseillers ne peuvent pas communiquer sur la somme réelle qu'ils obtiendront in fine.

La Région regarde comment mieux valoriser les valeurs de CEE pour 2016

Objectif: concrétiser de 5 à 10 partenariats bancaires.

Etat d'avancement au 1^{er} juillet 2015
En cours deux partenariats

AUTRES PARTENAIRES du dispositif

Le CRIEC (Centre Régional d'Information Economique et de Concertation de la Construction et des travaux publics de Basse-Normandie) restitue les données des dispositifs régionaux dans le cadre de l'édition du bilan de la construction durable.

L'ARPE (Association Régionale pour la promotion de l'Eco-construction) accompagne les particuliers et les rénovateurs dans le cadre de l'utilisation d'éco-matériaux

Professions bois l'interprofession de la filière bois relaie le principe du rénovateur auprès de ses adhérents. En effet, 20% des rénovateurs BBC sont des constructeurs spécialisés dans le bois

→ IMPLICATION ET SENSIBILISATION DES COLLECTIVITES

Les élus régionaux ont rencontré fin 2013 et début 2014 les conseils départementaux et les agglomérations, pour présenter l'objectif de la structuration régionale en complémentarité de leurs actions (décidée en AP de décembre 2013).

Conseil départemental Manche

Les élus du conseil départementale de la Manche ont répondu favorablement, ainsi un travail en complémentarité c'est instauré. Cela s'est traduit d'une part par la mise en place de la convention ELENA entre le BPO la Région et le CD de la Manche et d'autre part par la mise en place d'un dispositif « Planète Manche » complémentaire au dispositif « chèque éco-énergie » et qui s'appuie sur la structuration régionale.

Les autres conseils départementaux ont montré leur intérêt sans pour autant concrétiser des actions. Les Agglomérations Cherbourg, Alençon et Caen

Le dispositif est désormais bien connu de ces collectivités, qui souhaitent en bénéficier pour l'habitat individuel. Cependant pour ces collectivités il est nécessaire de construire pour les habitants de l'habitat collectif un schéma adapté qui doit intégrer d'autres acteurs tel que les syndics, les conseils syndicaux...

Les collectivités bénéficiaires des OPAH

Les opérateurs de l'amélioration de l'Habitat, partenaires de la structuration, informent ces territoires de la complémentarité des dispositifs d'aide ANAH et chèques éco-énergie. Ils font part également de l'importance de la structuration régionale et du principe du rénovateur BBC.

Les collectivités qui ont mis en place des permanence délocalisée HSD

Les conseillers EIE, partenaires de la structuration, exposent aux territoires le dispositif chèque éco-énergie. Ils informent également de l'importance de la structuration régionale et du principe du rénovateur BBC. Cela est mentionné dans la convention partenariale.

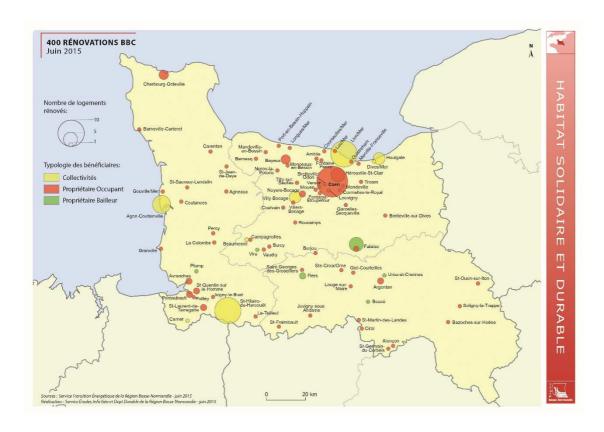
Les pays et les parcs naturels régionaux

La Région organise des réunions départementales afin d'informer ces acteurs de l'enjeu de la rénovation énergétique et expose son dispositif ainsi que la structuration en cours de constitution.

→ AUTRES INTERVENTIONS AU PLAN NATIONAL

Intervention à la demande durant le premier semestre 2015: Plan Bâtiment Durable, AMORCE, le CLER, PBD Rhône Alpes.

Situation des rénovations BBC depuis 2012



Localisation des rénovateurs

